



**Procès-verbal N°21**  
**Réunion du vendredi 02 février 2018**  
**Comité de Direction**

**Présents :**

Mohamed BOINARIZIKI  
Maoulana OILI  
Soulaïmana YOUSOUFOU  
Jean -Pierre Rigante  
Ishaka RACHIDI  
Anzizi HAMOUZA BACAR  
Attoumani SELEMANI  
Said Ali TOILIBOU  
Hamada- Hamidou SIDI  
Anrif HALIDI CHEIK  
Mohamed DJANFFAR  
Abdel Kader BACO MOUSSA

**Représentés par Procuration**

Abdoul Karim Abaine  
Hanyou ACHIRAFI

**Absents excusés :**

Moihédja MARI  
Ahmed Zaki KAFE  
Aouladi ABOUDOU  
Issouf BACAR  
Omar-Elwadoud ABDOURAHAMANE

**Assiste :**

EL JANABI Rachid  
MATROUKOU Chafika





### Ordre du jour :

- 1 – Approbation des PV n°21 de comité de direction,
- 2 – Affaires sportives et préparation de la saison 2018,
- 3 – Validation des engagements des clubs,
- 4 – Divers.

### 1 – Approbation des PV :

Le Comité de Direction a approuvé le PV n°20

### 2 – Affaires sportives et préparation de la saison 2018 :

- **Demande d'autorisation de sortie – club AS Rosador de passamainty :**

Pris connaissance de la demande de sortie du territoire de l'équipe de l'AS Rosador de passamainty, il prévoit une sortie du territoire du 17/02/2018 au 25/02/2018.

Le club a adressé une demande d'autorisation de sortie à la ligue pour cette période.  
Après examen de la demande,

**Le Comité de Direction donne un avis favorable et rappelle au club de prendre toutes les dispositions nécessaires et les responsabilités qui les incombent.**

- **Demande des créations des nouveaux clubs pour la saison 2018 :**

Pris connaissance des demandes d'affiliation des nouveaux clubs. Il s'agit de lumières de Tzoundsou, Elan de M'bouini.

Après examen des dossiers et conformément aux dispositions de **RI-article 44-2** en vigueur, le comité de direction a pris les décisions suivantes :

Demande de création des clubs – saison 2018		
	Favorable	Défavorable
Elan de M'bouini	X	
Ecole de Foot Lumière de Tzoundsou	X	



### 3 – Validations des Engagements des clubs saison 2018 :

Vu les pré-engagements des clubs pour la saison 2018,  
Après vérifications des soldes N-1 et les engagements de la saison 2018,  
Vu que les dettes des clubs représentent une enveloppe très importante et ont un impact direct sur le bon fonctionnement de la ligue,  
Après examen des dossiers d'engagement,

Le Comité de Direction décide de valider les engagements des clubs ci-dessous :

#### Club à jour au 02/02/2018

Régional 1	Régional 2	Régional 3	Régional 4
1. AS Rosador 2. FC Majicavo 3. AS Jumeaux 4. FC Sohoa 5. ASC Abeilles 6. ASC Kawéni	1. FC Labattoir 2. Racine du Nord 3. VCO de Vahibé 4. Enfants de Mayotte	1. Feu du Centre 2. RC Barakani 3. US Kavani 4. Maharavou Sport 5. AJ kani-Kéli 6. AS de Kawéni	1. Espoir de Mtsapéré 2. Mahabou SC 3. FC Kani-Bé 4. Makoulatsa FC

**Toute fois le Comité de Direction invite tous les clubs à régulariser leur situation au plus tard le jeudi 15 février 2018 pour que leur engagement soit validé.**

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions compétentes dans le respect des articles R.1418 suivant du code du sport à compter du lendemain de la première date de publication ou notification officielle.

Président

Secrétaire Général

Mohamed BOINARIZIKI

Maoulana OILI